technicien de maintenance bâtiments - spécialité plomberie (H/F)

recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Au sein du service bâtiment, l'équipe de 7 agents réalise les différentes interventions de maintenance de premiers niveaux pour assurer le bon fonctionnement des 40 bâtiments intercommunaux et des 70 bâtiments de la collectivité (écoles maternelles et élémentaires, logements, château, mairie, équipements culturels et sportifs...) garantissant le confort et la sécurité des occupants.

VOS MISSIONS

Sous la responsabilité du responsable de l'équipe bâtiment, vous serez chargé-e en toute autonomie de :

- Réaliser des travaux d'entretien et des installations de plomberie et sanitaires dans le respect des procédures de sécurité
- Diagnostiquer les pannes des installations techniques
- Réaliser des interventions techniques diverses du patrimoine bâti (électricité, plomberie, menuiserie, peinture, petite maçonnerie, carrelage, soudure...)
- Effectuer des travaux d'entretien, de rénovation ou d'aménagement de locaux
- Assurer la maintenance préventive et la gestion technique des installations
- Accueillir et traiter avec les différents fournisseurs et prestataires techniques
- Participer aux tâches logistiques du service (livraisons et manutention)
- Mettre en place les fluides techniques dans le cadre des manifestations (de mai à décembre avec un pic en été) et assurer des astreintes électrique et eau durant les évènements

VOTRE PROFIL

Vous êtes en possession d'un CAP/BEP ou BAC pro en plomberie. Vous avez une expérience significative en plomberie et dans plusieurs domaines techniques (électricité et/ou menuiserie à minima). Votre sens de l'autonomie et votre polyvalence sont vos atouts majeurs. Vous êtes à l'aise avec l'outil de gestion des bons d'intervention (GMAO). On vous reconnaît des qualités de rigueur et vous avez le sens du service public. Vous avez votre permis B indispensable.
Avoir l'habilitation électrique de 1er niveau, le permis nacelles ou les permis poids lourd ainsi que savoir réaliser des devis sont des plus qui seront appréciés.

VOS CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES

Lieu de travail : territoire de la Ville
Temps de travail : 35h hebdomadaires + astreintes selon les manifestations (de mai à décembre avec un pic en été)
Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances
Avantages : tickets restaurants + participation mutuelle labellisée et contrat groupe prévoyance + CESU + COS + forfait mobilités durables selon modalités

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation
adressés à Monsieur le Maire de Bonneville
Service des ressources humaines 6 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville - drh@ccfg.fr

Plus d'informations : service recrutement : 04 50 07 32 35